licence, qui leur permet la coupe du bois sur un espace variant entre quinze à vingt lieues.

Après une vive discussion sur le mérite du système des ventes privées, la législature de Québec a décidé récemment que les coupes de bois se vendraient à l'avenir à l'enchère publique.

D'après un rapport en date du 12 décembre 1871, il appert que 611 limites avaient été octroyées dans le nord de l'Outaouais, lesquelles couvraient un rayon de 15,594 milles carrés.

En outre de la prime pour sa licence, l'acquéreur d'une limite doit payer au gouvernement une redevance pour chaque pied cube de bois carré et pour chaque billot ayant 12 pieds de lougueur et 21 pouces de diamêtre.

L'exploitation de la forêt se fait ainsi sur une immense étendue, et une prodigieuse activité règne chaque hiver dans les bois. A la fin de l'automue, pas moins de 25,000 hommes se dirigent vers les bois, s'enfoncent dans leurs profondeurs, pour ne sortir de leur retraite qu'au printemps, alors qu'ils opèrent la descente de ces magnifiques radeaux, qui couvrent nos rivières comme des ponts flottants.

Cette véritable armée de travailleurs se disperse dans l'intérieur le plus reculé de cette vaste région. Rien ne les arrête. Ils atteignent maintenant des lieux que l'on croyait inaccessibles. Torrents, précipices, rapides dangereux, rochers abrupts, aucun obstable ne les effraie. Aussi les retrouve-t-on par bandes jusqu'aux confins de nos régions végétales, sur les bords lointains du lac Témiscaming ou des nombreux affluents de l'Outaouais, à plusieurs cents milles de leur embouchure dans la Grande Rivière.

Aussitôt que les voyageurs sont rendus sur le théâtre de leurs opérations, ils se construisent une longue habitation formée de poutres grossières pour les abriter contre la rigueur de la température. Elle doit pouvoir donner place à 40 ou 60 hommes pendant six à neuf mois. Cette demeure est nécessairement très froide et la brise y sousse librement. Pour y jeter un peu de chaleur on établit au milieu la cambuse ou cuisine, et des pièces de bois relativement énormes alimentent sans cesse l'âtre pétillant.

Dans une fort intéressante lettre de Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, sur les chantiers, on y lit que : "le travait préparatoire étant terminé, on organise les hommes en bandes distinctes : ce sont les coupeurs, les scieurs, les équarisseurs, les charretiers, et enfin le cuisinier, dont le choix doit être fait avec grand soin, car il faut qu'il soit habile, prévenant et pourvu d'une patience à toute épreuve. Lorsque la neige tombe en abondance, et que le terrain est ainsi